

- **Nom**
CLAVAUD
- **Prénom**
Amandine

- **Adresse**
12, Cité Malesherbes 75009 Paris

- **Raison sociale**
Fondation Jean-Jaurès, en partenariat avec la Fondation d'études progressistes (FEPS)

Informations pratiques

- **Intitulé de l'activité**
Brexit : vers un « no deal » ?
- **Description de l'activité**
Alors que l'issue des négociations sur la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne demeure encore incertaine, la Fondation Jean-Jaurès et la FEPS ont reçu Denis MacShane, ancien ministre des Affaires européennes britannique, pour un débat animé par Renaud Thillaye.

- **Date et heure**
17 septembre 2018, de 18h30 à 20h30

- **Lieu**
12, Cité Malesherbes 75009 Paris

- **Nombre de participants**
90

- **Catégories de publics présents**
Citoyennes et citoyens intéressé.es par les questions européennes, étudiant.es, responsables institutionnels, associatifs et politiques

- **Nom des intervenants ou des grands témoins s'étant exprimés**
Denis MacShane, ancien ministre britannique des affaires européennes, ancien député du Labour Party et auteur de « Brexit, No Exit : Why (in the end) Britain won't leave Europe (I.B Tauris, 2017) » et Renaud Thillaye, consultant en affaires européennes, expert associé à la Fondation Jean-Jaurès

Synthèse de l'activité

- **Thèmes évoqués**
Les différents scénarios concernant les modalités de sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne ont été évoqués du "soft" au "hard" Brexit, voire même le "no deal". Pour Denis MacShane, il n'y aura pas un accord très contraignant pour éviter un black-out total. Les négociations pour la future relation avec l'UE ne débuteront qu'après la date officielle de sortie, le 29 mars 2019 dans un second temps. L'accord pour la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne doit être ratifié par le Parlement. Les parlementaires devraient voter pour l'accord afin d'éviter une autre crise politique, bien que la scène politique britannique connaisse de fortes tensions et divisions au sein du Parti conservateur de Theresa May et au sein du Parti travailliste de Jeremy Corbyn.
La possibilité d'un second référendum a été évoquée mais cela est très incertain dans la mesure où il faudrait prolonger la durée de l'article 50 du TUE qui avait été activé afin que l'accord de sortie puisse être conclu avant les élections européennes.
- **Questions / attentes / problèmes soulevés**
La question de la dette, de la fiscalité et du montant du règlement financier pour le Royaume-Uni; Le traitement des ressortissants britanniques dans l'UE et des ressortissants européens au Royaume-Uni; La frontière nord-irlandaise; La question du devenir de l'Ecosse; L'effet domino possible suite à l'accord et ses conséquences lors des élections européennes?
- **Pistes de proposition formulées**
L'idée d'organiser ou non un second référendum a été soulevée, malgré les problèmes évoqués ci-dessus. C'est ce qu'a proposé sérieusement le maire de Londres, Sadiq Khan (Londres ayant également majoritairement voté en faveur du maintien dans l'UE). Autre proposition: mettre en place une commission consultative citoyenne où des citoyennes et des citoyens tirés au sort se réuniraient pendant un temps défini pour réfléchir aux différents problèmes de gouvernance et formuler des propositions de lois.